



Premier of Alberta

Office of the Premier, 307 Legislature Building, Edmonton, Alberta T5K 2B6 Canada

le 28 octobre 2025

Lettre aux parents et aux tuteurs de l'Alberta

Chers parents et tuteurs,

Au cours des trois dernières semaines, les familles partout en Alberta ont été confrontées à l'incertitude, au stress et à des perturbations. Je veux commencer en vous disant merci. Je vous remercie de votre patience, votre force et votre soutien indéfectible envers vos enfants pendant cette période difficile.

La grève des enseignants a été difficile pour tout le monde, incluant les enseignants, mais surtout pour les élèves et leurs familles. Je sais à quel point l'éducation de vos enfants vous tient à cœur et je comprends la frustration et l'inquiétude qui surviennent lorsque les écoles sont fermées et que les routines sont bouleversées. Sachez que je vous entends et que je m'engage à améliorer la situation. Aujourd'hui, je vous annonce une importante nouvelle. Notre gouvernement a présenté la *Back to School Act* qui fera en sorte que les élèves retourneront en salle de classe dès le mercredi 29 octobre. Il ne s'agit pas seulement de mettre fin à une grève. C'est le début d'un nouveau chapitre pour l'éducation en Alberta, un chapitre qui place les élèves, les familles et les enseignants au cœur de toutes nos actions.

Nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Après de nombreuses tentatives de négociation avec le syndicat des enseignants et même après avoir conclu plusieurs offres provisoires — qui ont toutes été rejetées — la semaine dernière, nous avons offert à l'Alberta Teacher's Association une voie à suivre par le biais d'un processus de médiation renforcé qui, avec l'aide d'un tiers neutre, aurait permis aux enseignants de retourner en salle de classe pendant la poursuite des négociations. Malheureusement, les dirigeants syndicaux ont refusé cette offre. En même temps, le gouvernement a reçu des avertissements clairs et urgents de la part d'experts en éducation, de parents et de leaders communautaires. Après trois semaines de cours manqués, les preuves étaient indéniables : les élèves commençaient à subir des préjudices irréparables sur les plans scolaire, social et émotionnel.

La fermeture prolongée des écoles peut entraîner une augmentation de l'anxiété, en particulier chez les élèves dans des années de transition importantes comme la 6^e et la 9^e année. Les élèves du secondaire ont également exprimé des craintes de prendre du retard dans leurs études et de manquer des occasions importantes telles le sport, les activités parascolaires et la préparation à l'université. Les jeunes enfants ont eu du mal à composer avec la perturbation des routines, l'isolement social et la perte d'un environnement sûr et structuré où ils apprennent et s'épanouissent chaque jour.

.../2

Nous avons également entendu des parents profondément préoccupés, non seulement par l'apprentissage de leurs enfants, mais aussi par leur santé mentale, leurs amitiés et leur sentiment de stabilité. De nombreuses familles, en particulier celles qui ont moins de ressources ou dont les enfants ont des besoins complexes, ont été les plus durement touchées. Il ne s'agit pas de préoccupations abstraites, mais bien des préoccupations réelles et urgentes.

En tant que première ministre, j'ai un devoir d'agir quand le bien-être des jeunes albertains est à risque. Comme je l'ai déjà dit, lorsqu'on en arrive au point où des préjudices irréparables sont causés aux enfants, nous devons établir une limite. Nous ne pouvons permettre que cette grève continue. Nous devons faire en sorte que nos élèves retournent en classe, là où ils sont à leur place.

Nous avons entendu haut et fort les enseignants et les parents nous dire qu'avec l'ajout de plus de 80 000 nouveaux élèves à notre système d'éducation au cours des trois dernières années, des soutiens sont nécessaires pour faire face à la taille des classes et à la complexité croissante des besoins en salles de classe.

Avec l'adoption de la *Back to School Act*, nous investissons dans nos enseignants en leur accordant une augmentation salariale de 12 à 17 pour cent, reconnaissant ainsi leur rôle de premier plan dans l'avenir de nos enfants. Par le biais de la *Back to School Act*, le gouvernement s'engage également à embaucher 3 000 nouveaux enseignants et 1 500 aides-élèves au cours des trois prochaines années. Ces mesures s'ajoutent aux 8,6 milliards de dollars que nous avons déjà affectés à la construction de 130 nouvelles écoles d'ici 2030. Cela signifie des classes plus petites, du soutien accru aux élèves et moins de pression sur les éducateurs.

Mais nous savons que le financement à lui seul ne suffit pas. C'est pourquoi nous consacrerons les deux prochaines années à résoudre les problèmes les plus graves de notre système d'éducation. Notre plan comprend les éléments suivants :

- **Infrastructures scolaires** : Grâce au **programme Schools Now (Des écoles dès maintenant)**, nous accélérerons la construction et la modernisation de **130 écoles d'ici 2030**, en donnant la priorité aux collectivités albertaines qui connaissent la croissance la plus rapide, ainsi qu'aux écoles qui ont le plus besoin d'améliorations.
- **Nouveau groupe de travail sur la taille et la complexité des classes** : Le ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants créera un groupe de travail sur la taille et la complexité des classes afin que les enseignants, les aides-élèves, les parents, les directions générales et les conseillers scolaires puissent faire entendre leur voix directement à notre gouvernement lors de la prise de décision ou de l'élaboration de nouvelles politiques.
- **Salles de classe plus sécuritaires** : Nous travaillons déjà à l'élaboration de nouvelles politiques et mesures de soutien pour faire face à la violence et aux comportements agressifs dans les écoles afin que chaque élève et chaque enseignant se sente en sécurité et respecté.

.../3

- **Soutiens personnalisés pour les élèves** : Nous offrons un accès accru aux évaluations et aux interventions pour les élèves ayant des besoins complexes, notamment ceux ayant des difficultés d'apprentissage et des problèmes de santé mentale, ainsi que ceux qui sont confrontés à une barrière linguistique.
- **Modernisation du financement en éducation** : Nous sommes en train de revoir la méthode d'allocation des fonds destinés à l'éducation et nous aurons bientôt un nouveau modèle pour veiller à ce que le processus de financement soit transparent, efficace et adapté aux besoins de chaque école et de chaque élève.
- **Planification fondée sur les données** : Le ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants a demandé aux autorités scolaires de lui fournir des données détaillées par classe afin de connaître les effectifs en place et de mieux comprendre les besoins des élèves et la complexité des classes. Cela guidera la façon dont nous déploierons les ressources afin que chaque élève reçoive le soutien dont il a besoin pour réussir.
- **Dépolitisation de la salle de classe** : Nous nous engageons à ce que la salle de classe soit exempte de toute influence politique et idéologique afin que les enseignants puissent se concentrer sur la mise en œuvre d'un curriculum basé sur les connaissances, la pensée critique et la réussite scolaire.

Nous tournons la page. Nous allons de l'avant. Et nous le faisons ensemble, avec vous.

Je vous demande, toutefois, de nous accorder du temps pour mettre en œuvre ce plan, pour adopter les mesures législatives nécessaires, pour mettre en œuvre des politiques et, surtout, pour apporter de véritables changements dans les salles de classe de vos enfants.

Je vous remercie d'être là pour vos enfants, d'appuyer nos enseignants et de croire au pouvoir de l'éducation publique. Ensemble, nous bâtissons un avenir meilleur pour chaque élève de l'Alberta.

Reconnaissante de votre soutien et résolue à mener à bien ce plan, je vous adresse, chers parents et tuteurs, mes salutations les plus cordiales.



Danielle Smith
Première ministre de l'Alberta